



Renouvellement de mon titre de séjour

Par **fatiha**, le **11/06/2011** à **01:00**

b

Par **commonlaw**, le **15/06/2011** à **10:40**

Bonjour,
Vous n'êtes pas en situation irrégulière si vous avez effectué votre demande de renouvellement avant l'expiration de votre carte.
Inutile de vous inquiéter pour cela.
Par contre, ce qui n'est pas normal, c'est l'absence de délivrance d'un récépissé de demande de renouvellement de titre séjour, ce qui est pourtant prévu par la loi.
Commonlaw

Par **melinarose**, le **15/06/2011** à **20:14**

Ne vous inquiétez pas vous recevrez votre titre de séjour sous peu.
La préfecture mets trop de temps.

Par **grl166**, le **25/06/2011** à **23:10**

LOGIQUEMENT ILS VOUS DONNE UN JUSTIFICATIVE DE DÉPÔT OU UN précipice allez voir et insister pour ça, bonne chance

Par **amajuris**, le **28/06/2011** à **13:05**

bjr,rnvos remarques de votre dernier message m'amènent à vous faire part des remarques suivantes:rn- vous devriez savoir qu'il fait plus froid en France qu'en Algérie.rn- si la France est un pays de merde comme vous l'écrivez rien ne vous oblige a y poursuivre des études. je pense qu'il existe en Algérie des établissements offrant ce type de formation.rn- et pour en terminer si les services de préfecture sont surchargés c'est qu'ils reçoivent un tas de demandes qui sont manifestement irrecevables mais auxquelles il faut répondre sans parler des documents présentés dont la fiabilité est souvent douteuse.rncdtrnrnd'ailleurs melinarose vous a écrit de ne pas vous inquiéter que vous recevrez une réponse sous peu.

Par **amajuris**, le **28/06/2011** à **13:16**

bjr,rnvos remarques de votre dernier message m'amènent à vous faire part des remarques suivantes: